

Plis électoraux des Présidentielles 2017 : Pas de compensations pour la distribution des plis électoraux, La Poste se réserve la possibilité de retenir le courrier affranchi pour assurer cette distribution... !

Communiqué de Presse

La Direction du Courrier des Bouches-du-Rhône souhaite profiter pleinement de l'enveloppe versée par l'État Français pour la distribution postale des plis électoraux liés aux prochaines élections présidentielles. Cela veut dire qu'elle entend se la mettre « à gauche »...

La Poste compte ainsi faire distribuer les plis électoraux gratuitement par les facteurs-trices et garder les 60-70 millions pour d'obscures spéculations...

Cette coquette somme est censée couvrir l'intégralité des frais de traitement, d'acheminement et de distribution. Mais malgré cela elle souhaite intégrer « **sauvagement** » les plis électoraux au courrier ordinaire des usagers du Service Public Postal, voir même à différer la distribution du courrier pour prioriser celle des enveloppes de profession de foi des candidats !

Cette pratique qui consiste à « **prioriser** » le courrier afin de garder pour soi les deniers publics et faire des bénéfiques sur le dos du contribuable et sur celui des facteurs-trices (eux-mêmes contribuables !), risque certainement de provoquer des résistances dans les services auprès d'agents qui refusent d'être « **les dindons de la farce** » et qui désirent effectuer correctement leur mission !!!

Ce qu'il faut savoir, c'est que la distribution des plis électoraux nécessite une charge et un temps de travail supplémentaire très conséquents puisque le volume et poids (autour de 130 grammes le pli) des plis ne permettent pas de les trier et de les apporter en même temps que le courrier ordinaire des usagers et clients de La Poste.

Les facteurs-trices recevaient précédemment une prime pour compenser les efforts supplémentaires accomplis pour le tri et la distribution de ces plis électoraux.

Quand on sait l'importance de la démocratie et des votes dans notre République Française, on peut s'interroger sur l'attitude de la Direction de La Poste qui risque de compromettre ou de sérieusement retarder la distribution du courrier ordinaire et des plis électoraux pour les prochaines élections présidentielles.

Dans cette entreprise qui se dit « citoyenne », le syndicat SUD APT 13 appelle la Direction à la raison, au nom du Service Public Postal et de la démocratie électorale !

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21
Yann REMLE au 06.77.73.73.11



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : sud13poste@orange.fr / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13